

INSCRIPTIONS

HORAIRES D'OUVERTURE

Les inscriptions et réinscriptions

jeudi 1^{er} juin 2023
au vendredi 30 juin 2023
(du lundi de 8h45 à 11h45 et de
12h45 à 16h15
et du mardi au vendredi de
9h15 à 11h45 et de 12h45 à
16h45)

Les inscriptions

lundi 4 septembre 2023
au vendredi 8 septembre 2023
(du lundi au vendredi de 9h15
au 11h45 et de 12h45 à 16h45)

Reprise des cours :

mardi 19 septembre 2023

Secrétariat

Pour l'accueil et l'information
du public,
Le secrétariat et l'accueil est
ouvert pendant les périodes
scolaires

pour l'accueil du mardi au
vendredi de 12h15 à 19h15 et le
samedi de 8h45 à 17h45

le secrétariat du mardi au
vendredi de 9h15 à 11h45 et de
12h45 à 16h45



CONSERVATOIRE MUNICIPAL DE MUSIQUE ET DE DANSE CLAUDE DEBUSSY

Place d'Essonnes
91100 Corbeil-Essonnes
Tél : 01 64 96 78 49
www.corbeil-essonnes.com



LE CONSERVATOIRE MUNICIPAL DE MUSIQUE ET DE DANSE

CLAUDE DEBUSSY



www.corbeil-essonnes.fr



Le Conservatoire Claude Debussy accueille jeunes élèves et adultes dans les disciplines suivantes :

CORDES

- Violon (dès 6 ans)
- Alto (dès 6 ans)
- Violoncelle (dès 6 ans)

DANSE & AUTRES INSTRUMENTS

- Piano (dès 6 ans)
- Harpe (dès 6 ans)
- Guitare classique (dès 6 ans)
- Percussion (dès 7 ans)
- Danse contemporaine (dès 6 ans)
- Chant classique et art lyrique (dès 16 ans)

**Formation musicale et
Jardin musical (dès 4 ans)**

LES PRATIQUES AMATEURS

- Danse : pour les adultes amateurs
- Orchestre : selon le niveau instrumental.
- Chorale : chorale des adultes, ouverte à toutes les personnes d'au moins 18 ans. Sans connaissances particulières, il suffit d'avoir envie de chanter

VENTS

- Flûte traversière (dès 7 ans)
- Hautbois (dès 7 ans)
- Clarinette (dès 7 ans)
- Saxophone (dès 7 ans)
- Basson (dès 7 ans)
- Cor (dès 6 ans)
- Trombone (dès 7 ans)
- Trompette (dès 7 ans)



ENSEMBLES

- Orchestres
 - Musique de Chambre
 - Ensembles vocaux
- La pratique de l'une de ces disciplines est indispensable.*

ATELIERS INSTRUMENTAUX

Votre enfant n'a pas encore choisi l'instrument de ses rêves ?

il désire changer d'instrument ou peut-être voudrait-il en apprendre un deuxième ? Les ateliers instrumentaux lui sont destinés.

Le Conservatoire prête les instruments que votre enfant utilisera tour à tour, pendant toute l'année, par stage successif de trois semaines. À l'issue de cette période, en fonction de ses aptitudes et de ses goûts, il déterminera l'instrument qu'il souhaite pratiquer. La liste des instruments bénéficiant d'un atelier est communiquée au public au début de chaque année scolaire.

